

UNE FOIS QUE VOUS AUREZ CHOISI LA MARQUE **GOODMAN BRAND**, VOUS SEREZ PROBABLEMENT UN ADEPTE POUR LA VIE.



Des millions de personnes à travers l'Amérique du Nord en sont déjà adeptes. Une fois que vous aurez choisi la marque Goodman, vous serez probablement un adepte, vous aussi! Découvrez pourquoi les autres disent : « Dieu merci pour Goodman. »

Il suffit de vous rendre sur www.goodmanmfg.com/reviews

GOODMAN EST SOCIAL !

 Like us on **Facebook!**
facebook.com/GoodmanMfg

 Follow us on **X!**
twitter.com/Goodman_Mfg

 Follow us on **Instagram!**
instagram.com/Goodman_Mfg

À PROPOS DE DAIKIN

Daikin Industries, Ltd. (DIL) est une société faisant partie de la liste Fortune 1000 avec plus de 84 870 employés dans le monde et est le premier fournisseur mondial de solutions de confort intérieur. Daikin Comfort Technologies North America (DNA), Inc est une filiale de DIL, qui fournit des produits Daikin, Amana®, Goodman et Quietflex. DNA et ses sociétés affiliées fabriquent des systèmes de climatisation et chauffage à usage résidentiel, commercial et industriel qui sont vendus par l'intermédiaire de concessionnaires indépendants en CVCA. L'ingénierie et la fabrication de DNA sont situées au Daikin Texas Technology Park près de Houston, TX. Pour plus d'informations, visitez www.northamerica-daikin.com.

Informations supplémentaires

Avant d'acheter cet appareil, veuillez lire les informations importantes concernant sa consommation d'énergie annuelle estimée, son coût de fonctionnement annuel et son efficacité énergétique, disponibles auprès de votre concessionnaire.



Goodman
Air Conditioning & Heating

LA MARQUE DAIKIN

Notre engagement continu à fournir des produits de qualité peut se traduire par la modification de caractéristiques techniques sans préavis.

© 2024 **DAIKIN COMFORT TECHNOLOGIES NORTH AMERICA, INC.** Houston, Texas – É.-U. www.goodmanmfg.com

EW-GDIG 05-24_FR

AsureSM
EXTENDED SERVICE PLAN

PROTÉGEZ L'INVESTISSEMENT DE VOS
CLIENTS POUR LES ANNÉES À VENIR.



Goodman[®]
Air Conditioning & Heating

Bienvenue sur **Asure**SM

Félicitations pour votre décision de devenir un concessionnaire agréé Asure! Les équipements de la marque Goodman sont optimisés pour offrir un confort haut de gamme grâce aux dernières innovations.

Asure fournit une couverture de toutes les pièces fonctionnelles des produits CVCA résidentiels monophasés de 1 à 5 tonnes de Goodman. La couverture peut être offerte sur l'équipement qui a été installé au cours des six derniers mois. L'entretien courant et les frais de correction des pannes autres que celles considérées comme des défauts de fabrication sont exclus de la couverture.

MAIN-D'ŒUVRE (L EN ANGLAIS)

Fournit de la main-d'œuvre pour réparer ou remplacer toutes les pièces de Goodman et autres pièces approuvées par le fabricant qui échouent dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien en raison d'un défaut de fabrication. Cette couverture n'est pas transférable entre propriétaires. Certains plans de main-d'œuvre ont une franchise facturée au concessionnaire.

PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE (PL EN ANGLAIS)

Fournit une pièce de rechange pour toutes les pièces Goodman et autres pièces approuvées par le fabricant qui échouent dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien en raison d'un défaut de fabrication. Il fournit également la main-d'œuvre pour réparer ou remplacer toutes les pièces de la marque Goodman et autres pièces approuvées par le fabricant qui échouent dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Cette couverture est entièrement transférable entre les propriétaires.

COMPRESSEUR (C)

Fournit un compresseur neuf équivalent Goodman ou un autre compresseur approuvé par le fabricant pour remplacer l'unité défaillante en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication dû à un défaut de fabrication. Cette couverture n'est pas transférable entre propriétaires, le cas échéant.

REEMPLACEMENT LIMITÉ DE L'UNITÉ (LUR EN ANGLAIS)

Fournit une unité neuve équivalente Goodman pour remplacer l'unité défectueuse en cas de défaillance d'un compresseur ou d'un échangeur de chaleur en raison d'un défaut de fabrication. Ladite couverture est limitée à un remplacement pendant la durée de la couverture décrite au recto du présent Accord. Cette couverture n'est pas transférable entre propriétaires, le cas échéant.

LE PROCESSUS D'ENTRETIEN PROLONGÉ **ASURE**

PROCESSUS DE COMMANDE

Le concessionnaire achète le formulaire d'accord *Asure* auprès d'un distributeur Goodman. Le concessionnaire remplit l'accord avec les informations d'installation du consommateur. Le contrat est déposé auprès du distributeur du concessionnaire sur papier ou via l'application Warranty Express.

Le concessionnaire doit se conformer aux lois et aux règlements étatiques et provinciaux régissant la vente de contrats d'entretien prolongés. Par exemple, certains États exigent que toutes les demandes divulguent séparément le prix payé par le propriétaire pour la couverture.

La couverture d'entretien prolongée n'est pas en vigueur et la vente n'est pas terminée tant que les informations sur le propriétaire et l'installation n'ont pas été transmises par le concessionnaire à Goodman par l'intermédiaire du distributeur, et tant que la demande n'a pas été acceptée pour la couverture. Le cas échéant, si *Asure* ne reçoit pas tous les formulaires dûment remplis, y compris le prix de vente et votre signature, *Asure* contactera le propriétaire directement afin de confirmer l'assurance.

PROCESSUS DES DEMANDES

Le concessionnaire vérifie la couverture du client par une copie du reçu d'entretien prolongé du propriétaire, en utilisant la fonction de recherche de garantie à l'adresse goodmanmfg.com ou en contactant le service d'assistance aux propriétaires au (877) 254-4729 ou le service des garanties au (877) 688-9191, option 1. Le concessionnaire remplit le formulaire de demande de garantie sur papier (fourni par votre distributeur de marque Goodman) ou via l'application Warranty Express, en déposant la demande par l'intermédiaire de votre distributeur. Toutes les réparations doivent être effectuées à l'aide de pièces de rechange spécifiées par Goodman, le cas échéant. Les pièces autres que celles des marques de Goodman ne sont pas remboursables.

Le montant de remboursement de demande autorisé sera calculé par Goodman en fonction de la nature du service effectué, des pièces remplacées comme indiqué sur le formulaire et du taux de main-d'œuvre actuellement approuvé au dossier pour votre entreprise. (Voir « Grille tarifaire des services » et « Politique de remboursement ») Les réclamations doivent être déposées auprès de votre distributeur local. *Asure* fait tous les efforts raisonnables pour régler les demandes dans les 30 jours suivant la réception de la demande. Veuillez vous assurer que toutes les informations sont complètes, car des informations de demande incomplètes retardent le traitement.

Service de réparation et de remboursement

Ce qui suit est un guide des types de services de réparation remboursables qui relèvent de chaque classe tarifaire de main-d'œuvre. *Asure* calculera le remboursement de la main-d'œuvre pour les réclamations présentées en fonction du taux de main-d'œuvre indiqué sur le plan acheté. Lorsque deux réparations sont effectuées en un seul appel de service, la demande sera payée selon la limite la plus élevée. Les remboursements pour la main-d'œuvre, le temps de déplacement, les diagnostics et l'expédition des pièces sont tous inclus dans ces limites de remboursement.

CLASSES TARIFAIRES :

Tarif A – (taux de main-d'œuvre X 1,5)

Remplacement de composants électriques ou mécaniques, tels que les contacteurs, les condensateurs et les relais de ventilateur.

Tarif B – (taux de main-d'œuvre X 2)

Remplacement d'un composant électrique ou mécanique, tel qu'un moteur de ventilateur ou un moteur de soufflerie, une pale de ventilateur ou un assemblage de moteur de soufflerie.

Tarif C – (Taux de main-d'œuvre X 2,5 plus une limite pour le réfrigérant)

Réparation des fuites du système scellé sans remplacement de pièces.

Tarif D – (Taux de main-d'œuvre X 3,5 plus une limite pour le réfrigérant et la récupération)

Réparation des fuites du système scellé avec remplacement des pièces, y compris le remplacement du serpentín d'évaporation.

Tarif E – (Taux de main d'œuvre X 5 plus une limite pour le réfrigérant et la récupération)

Limité au remplacement du compresseur, du serpentín réfrigérant ou de l'unité. Le remplacement du déshydrateur-filtre est requis pour tous les remplacements de compresseur.

* Les demandes de remplacement d'unité ne sont pas admissibles à la récupération de réfrigérant.

Tarif F – (taux de main-d'œuvre X 5)

Payé 5 heures – pour le remplacement des échangeurs thermiques seulement.

TARIF G - (Taux de main-d'œuvre X 1,75 plus une limite pour le réfrigérant)

Remplacement du déshydrateur-filtre et/ou du détendeur thermique.

- Les taux de main-d'œuvre des concessionnaires seront basés sur trois options de paiement, déterminées par le plan acheté.

*Options de paiement du taux de main-d'œuvre :

- Plan de niveau 1 = 85 \$ par heure
- Plan de niveau 2 = 125 \$ par heure
- Plan de niveau 3 = 150 \$ par heure

* Le paiement total de la main-d'œuvre est déterminé en multipliant le taux de main-d'œuvre du niveau x les heures indiquées dans la grille tarifaire des services en vigueur, selon le type de réparation.

- Des frais de déplacement de 65 \$ seront appliqués pour toute réparation incluant la main d'œuvre. Il s'agira de frais de déplacement uniques tous les 30 jours par adresse, en fonction de la date de réparation initiale.
- Tous les forfaits seront transférables moyennant des frais de transaction de 75 \$ par contrat.
- Les paiements pour le réfrigérant et la récupération seront de 75 dollars chacun.
- Tous les contrats doivent être soumis et approuvés dans Garantie Express dans les 6 mois suivant la date d'installation.

AsureSM
EXTENDED SERVICE PLAN

LE PROGRAMME ASURE OFFRE À VOTRE ENTREPRISE LES AVANTAGES SUIVANTS :

Ajoute de la valeur à l'achat du propriétaire. Offre au propriétaire la tranquillité d'esprit qu'il a protégé son investissement et garanti son système de confort pour la durée de son contrat contre les factures de réparation imprévues.